

COMPTE - RENDU
COMITE DE PILOTAGE du site Natura 2000 n ° FR2600970
« Pelouses calcicoles et falaises des environs de Clamecy »

Clamecy – 28 novembre 2019

Présents	Excusés
<ul style="list-style-type: none"> - M. CABARAT pour l'association de défense de l'environnement dornecçois et nivernais - Mme CHAREYRE, Responsable bureau forêt, chasse, biodiversité DDT58 -M. DENISE, Agent à l'AFB -Mme DUCROIX, chargée de mission Natura 2000 au conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne (CENB) - M. FORGET, Maire de Rix - M FURMANN, Président, CTFME58, Montagne escalade - Mme JUHEL, chargée de mission biodiversité et N 2000 à la DDT 58 - M. JOUGNOT, Conseil départemental 58 -Mme KOVAC, chargée de communication à la communauté de communes Haut Nivernais Val d'Yonne (CCHNVY) -Mme LACOSTE , l'association de défense de l'environnement dornecçois et nivernais -M MARONNAT, Conseiller technique, CTFME58, Montagne escalade -Mme MARTIN, GRESN Spéléologie - Mme MASSON, Elue à la Chambre d'agriculture 58 -Mme PICQ, Maire de Oisy -M. POMPONNE, Responsable Haut Nivernais, ONF - M. ROUVIDANT, Président, GRESN Spéléologie -M. SIMEON, Président du COPIL et de la communauté de communes Haut nivernais Val d'Yonne (CCHNVY) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mme THIALLIER DREAL BFC - Mme LEBLANC, CBNBP - Mme DELSALLE, Animatrice agroenvironnement, Commune de Clamecy M. DANVY, Technicien, Fédération de chasse 58, et représentant du syndicat des sylviculteurs du Nivernais - SHNA
Destinataires : tous les membres du Comité de Pilotage	
Pièce jointe : présentation powerpoint de la réunion	

Ordre du jour :

- **Rappel du contexte**
- **Bilan des actions menées en 2019**
- **Perspectives 2020**
- **Questions diverses**

Le comité de pilotage du site Natura 2000 n° FR2600970 s'est réuni à Clamecy le 28 novembre 2019 à 10h00 sous la présidence de M. Jany SIMEON.

M. Siméon ouvre la séance par un mot d'accueil et remercie les participants pour leur présence à cette réunion. Il donne ensuite la parole à Mme DUCROIX qui présente le bilan des actions 2019 et les

perspectives 2020. Le diaporama **est annexé à ce compte-rendu. Les propos ne seront retranscrits que succinctement ci-dessous.**

Rappel du contexte

Le site désigné au titre de la directive européenne « habitat, faune, flore » notamment pour ses habitats de pelouses calcicoles, s'étale sur 9 communes. Le DOCOB rédigé par le CENB en 2010, fixe 4 grands objectifs sur lesquels le CEN et la CCHNVY travailleront lors de ce second marché 2018-2020.

1 Bilan de l'animation 2019

Journée de sensibilisation du comité départemental d'escalade

Le 13 octobre le comité départemental d'escalade a organisé une journée de sensibilisation et d'initiation sur le site des Rochers de Basseville (Surgy). 200 participants ont été recensés autour de plusieurs activités.

- ramassage des déchets du site : permettant de récolter 1 m³ de déchets sur 4km².
- animation nature, avec la ligue pour la protection des oiseaux 2018: découverte de la faune du site (Faucon Pèlerin– chauves-souris...).
- nettoyage des voies d'escalade
- initiation à l'escalade pour les enfants
- course d'orientation
- réhabilitation avec accord du CD 58 du sentier d'accès
- randonnée

M. ROUVIDANT précise également que le groupe de spéléologie organisait jusqu'en 2018 des journées de nettoyage du site, mais ne réussissait à mobiliser que peu de participants.

L'organisation de ce premier évènement est très satisfaisante. Le comité souhaite vivement réitérer la tenue de cette journée en collaboration avec d'autres structures (N2000, via CENB- club spéléo...).

E. JUHEL propose également d'associer l'ONCFS, la DDT, l'ONF...

Il est donc proposé pour 2020, de travailler de concert afin de proposer un évènement complet sur une période similaire (courant octobre). En effet, comme le précise K Ducroix, cette période n'entraîne aucun dérangement de la faune du site et reste très adaptée pour accueillir un grand nombre de personne.

Incivilités constatées sur les Rochers de Basseville (Surgy)

M. MARONNAT précise que beaucoup de passages sont empruntés par les motos et quads. Aussi depuis peu les drones sont utilisés pour se rapprocher des falaises entraînant un dérangement entre autre pour le Faucon pèlerin, pouvant expliquer l'échec de reproduction en 2019.

Il est également souligné qu'une personne semblerait vivre dans la grotte de l'Hermite. Une tente et des traces de feu récentes l'attestent.

Plan d'aménagement des boisements sur la commune de Surgy

L'office national de la forêt a validé en 2019 un plan d'aménagement des boisements appartenant à la commune de Surgy pour une durée de 20ans. Des échanges préalables ont été établis avec le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne dans le cadre des enjeux du site N 2000. Toutes les remarques et compléments formulés ont été apportés au document de gestion. L'ONF assure ainsi

sur ce secteur la surveillance du site et peut verbaliser en cas de non-respect du code de l'environnement.

2 Perspectives 2020

Décharge illégale de produits chimiques

Mme LACOSTE précise que le conseil d'Etat rend obligatoire la dépollution de la décharge illégale de produits chimiques (au nord du site des Rochers de Basseville). Et précise qu'il est important de connaître l'impact que cela pourrait entraîner sur le site N2000.

Mme DUCROIX précise qu'il est peu probable qu'il existe un impact sur les sites N 2000, mais gardera un œil sur le projet et en informera l'animatrice des BAC (Bassin d'alimentation et de captage) de Clamecy.

Animation nature « Orchidées & CO.teaux calcaires

Une animation nature est programmée **le 06 juin 2020** sur la côte Vaujetin, sur le thème des Orchidées «**Orchidées&CO.teaux calcaires** » à **14h30 rdv au plan d'eau de Varzy**. L'information sera largement diffusée par la CCHNVY, et des outils de communication seront partagés par le CENB en temps voulu.

Projet de réhabilitation du pâturage sur Couttas des Guettes -RIX

Mme LACOSTE précise posséder des parcelles sur le site de Vauxfilloux et s'interroge sur les potentialités d'élargir le projet à d'autres entités. K. DUCROIX précise en effet que l'objectif reste d'étendre l'outil aux autres sites et permettre une gestion adaptée des coteaux calcaires.

Mise en défens par l'installation d'une grille sur l'entrée de la grotte de l'Hermitte (Surgy – Rochers de Basseville).

Il est proposé de prendre contact avec l'école de forgerie du Mont Chateley à Varzy, qui peut proposer des projets avec facturation (à voir si il y a éligibilité pour un contrat N 2000).

Mme LACOSTE précise que le nouveau propriétaire (COLAS) sur le site de la **Carrière de Manse à Dornecy**, serait favorable pour l'organisation de visite ou animation nature sur site.

Réhabilitation du sentier de découverte des Rochers de Basseville, Surgy.

M. JOUGNOT présente rapidement les perspectives 2020 concernant la réhabilitation, et indique qu'une convention entre la commune de Surgy, la CCHNY et le département est en cours de signature. Une réunion sera organisée courant 1er semestre avec l'ensemble des acteurs et utilisateurs du territoire, afin de prendre en compte au plus près leur connaissance et leurs attentes sur le site.

Elections municipales 2020

Mme JUHEL précise que la DDT interviendra en juin 2020 auprès du conseil communautaire afin de présenter le programme N 2000, le rôle du porteur de projet et de celui du président de COPIL, afin de programmer les élections de ce dernier courant septembre 2020.

Inscription de nouvelles espèces au Fond stand des données (FSD)

Mme DUCROIX propose d'intégrer les nouvelles espèces de Chauves-Souris recensées suite à l'étude de la SHNA dans le FSD. Mme JUHEL précise également que le Lucane Cerf-Volant ne semble pas faire partie de la liste FSD.

La liste des espèces d'intérêt communautaire du site N 2000 sera mise à jour en 2020.

M. SIMEON précise que le programme d'achat des parcelles privées engagé sur les Côtes Vaujetin se poursuivra en 2020.

3 CONCLUSION

M. Siméon conclut la séance et remercie les participants.

Jany SIMEON

Président du Copil

Contact :



Katia DUCROIX

Chargée de missions, conservatrice RNR Loire Bourguignonne

13 rue Marguerite Monnot - 58300 DECIZE

03 45 82 93 07 - 07 50 12 31 01

<http://www.cen-bourgogne.fr/>